

L'ECHO de SAINT THOMAS

N° 14 – Juillet 2016



Au Sommaire :

- Mairie
- Révision du PLU
- Les impôts locaux
- L'Ecole
- Vide grenier
- Sortie à Vinay
- Etat civil
- Activités
- L'agenda
- En bref
- Informations diverses
- Espace détente

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi, vendredi : de 13 h 30 à 18 h

Mercredi : de 13 h 30 à 17 h 30

Fermeture pour congés : du 27 Juillet au 16 Août

Tél : 04 75 48 62 67

Courriel : mairie-st-thomas@orange.fr

Blog mairie :

<http://mairiesainthomas.wordpress.com>

Tweeter : @mairie_st_thom

Editorial du Maire

L'été tant attendu est arrivé et avec lui la période des vacances.

Beaucoup d'entre vous vont pouvoir profiter de la coupure estivale pour envisager des déplacements. D'autres vont rester à Saint Thomas pour des moments agréables entre amis et en famille...

Le PLU a désormais pris sa vitesse de croisière et nous avons pu mesurer l'importance que les habitants accordent à l'élaboration de ce document, à travers la réunion publique et les ateliers thématiques qui ont eu lieu en ce début d'année. Il est primordial pour nous, élus, de prendre en compte la vision des Thomassoises et Thomassoises pour nous conforter dans nos choix et je tiens à remercier toutes les personnes qui y ont participé.

Comme vous le savez sans doute déjà, le paysage de notre intercommunalité va changer dès le 1^{er} janvier 2017, fusion de communautés oblige, et c'est certainement avec nos amis du Vercors que nous devons construire notre territoire futur.

Je suis régulièrement interpellé sur la communication et sur notre difficulté à faire passer l'information communale. J'ai donc proposé à l'équipe municipale, en complément de l'Echo qui continuera à paraître 2 fois par an, de mettre en place un blog permettant de suivre la vie de notre commune et d'avoir accès à un maximum d'informations utiles pour les démarches administratives. N'hésitez pas, abonnez-vous.

Je vous souhaite un bel été et de très bons moments en perspective.

Le maire, Valéry FRIOL

Bulletin municipal
L'ECHO DE SAINT THOMAS
Directeur de la publication : Valéry FRIOL
Dépôt légal : Juillet 2016
contact.echosainthomas@gmail.com

Equipe rédactionnelle de L'ECHO
Valéry FRIOL
Nicole BRET-DISOURS
Patrick TANCHON
Miguel MARQUES

Valéry FRIOL tel. 0673767772 vfriol@gmail.com
Patrick TANCHON tel. 0616234393 patrick.tanchon@gmail.com
Catherine FRANCOIS tel. 0770413774 catherine.francois0719@orange.fr
Dominique VILLARD tel. 0613990020 villard-dominique12@bbox.fr



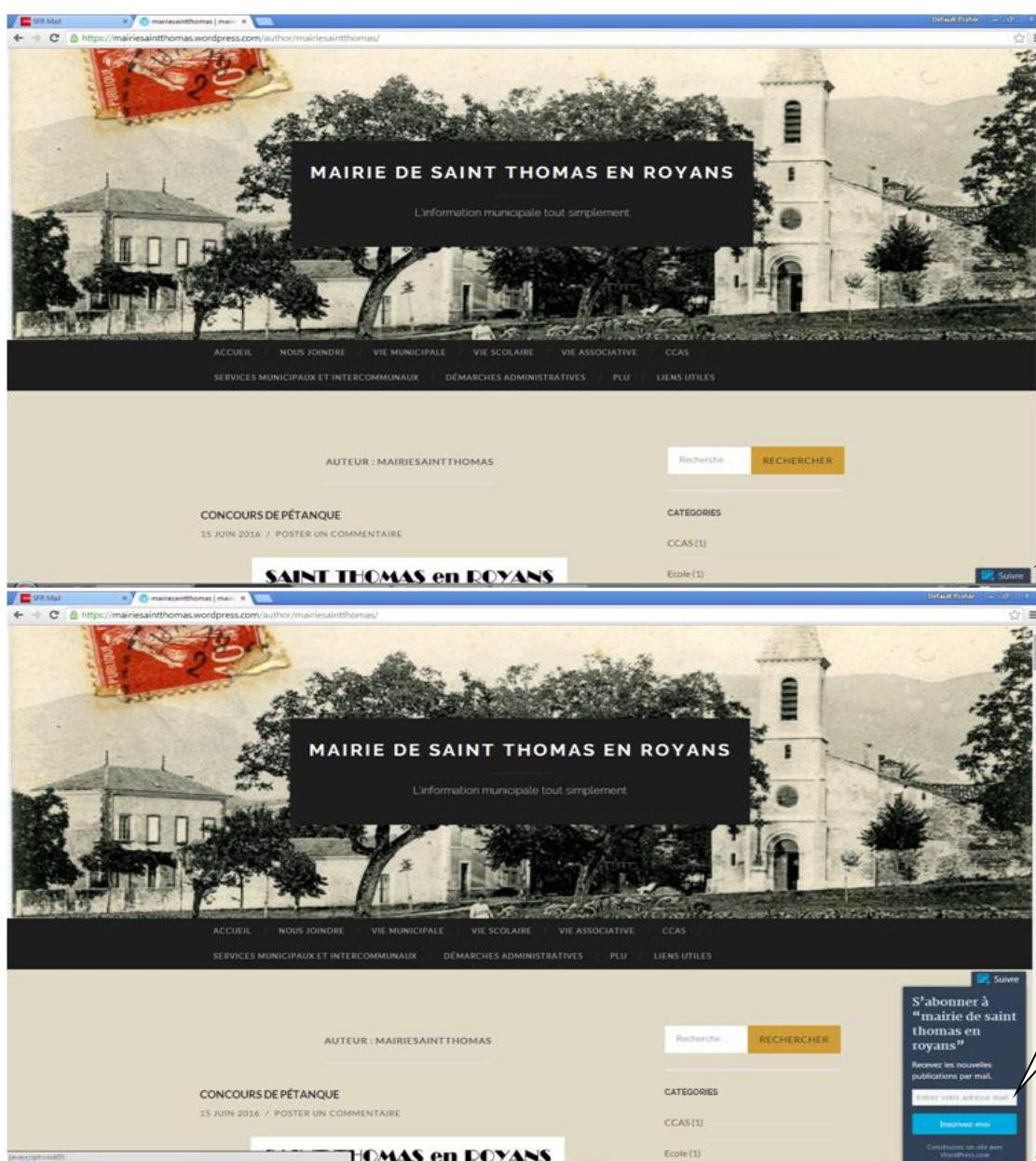
Mairie

Les nouvelles de Saint Thomas en « direct ».

Un blog a été créé pour permettre aux habitants de la commune d'être informés rapidement. En s'inscrivant à ce blog, un mail permet de connaître immédiatement une nouvelle information ou un évènement.

En suivant l'adresse <http://mairiesaintthomas.wordpress.com> vous vous trouvez directement sur ce blog.

Pour s'inscrire, c'est simple :



1^{ère} image

En bas de l'écran, à droite cliquer sur l'onglet « suivre »

2^{ème} image

Saisir son adresse mail et cliquer sur « inscrivez-moi »

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter Joëlle au secrétariat de mairie



Révision du P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme)

Dans le précédent numéro de L'Echo, nous vous avons présenté le calendrier de révision du PLU.

La phase 1 est terminée : avec le bilan du PLU existant, le diagnostic, la réunion publique et la réunion des personnes publiques associées.

Nous sommes en cours d'élaboration de la phase 2A. Le PADD (projet d'aménagement et de développement durable) est bien avancé.

Les entretiens avec les élus, les ateliers habitants ont eu lieu. Ils se sont révélés très suivis et très constructifs. Plus d'une vingtaine d'habitants ont participé aux ateliers.

Dans les prochaines semaines nous allons valider le PADD, en tenant compte des remarques formulées dans les différentes réunions lors de la période écoulée, et nous allons passer à la phase 2B avec la détermination des OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation).

Le calendrier prévu initialement est tenu et nous permet d'envisager une approbation du nouveau PLU au cours du second semestre 2017.

Nous vous tiendrons informés de l'évolution de ces étapes dans le prochain numéro de L'Echo et par notre nouveau moyen de communication : le blog de Saint Thomas (voir article page précédente).

Les impôts locaux

Pour la deuxième année consécutive, notre commune a dû subir le désengagement de l'Etat, de la Région et du Département sous forme de diminution drastique de leurs dotations.

Nous avons perçu 130 500 € de dotations de fonctionnement en 2015. Les diverses dotations reçues par la commune en 2016 s'élèvent à 113 300 € soit une diminution de 17 200 €.

Les finances 2015 ont été particulièrement serrées et acrobatiques et cette situation nous a même contraints en cours d'année à contracter en urgence un emprunt à court terme (aujourd'hui intégralement remboursé) pour parvenir à honorer toutes nos échéances.

Le Trésorier nous a alertés à plusieurs reprises sur la dégradation de nos finances, ce qui nous a conduits à organiser avec lui plusieurs réunions de travail au cours du premier trimestre pour parvenir à boucler le budget 2016.

Dans ces circonstances, et suivant les fortes recommandations du Trésorier, nous avons été contraints de voter en Conseil Municipal une augmentation des taux d'imposition des taxes locales. Cette hausse permettra de compenser la baisse des dotations, équilibrer les finances communales et restaurer la capacité d'autofinancement sans laquelle nos possibilités d'investissement seront réduites à néant sur plusieurs années.

Si cette situation avait perduré, nous courrions le risque de devoir présenter un budget en déficit et donc passer sous la tutelle du préfet de la Drôme.

Il faut souligner que les taux d'imposition 2016 se situeront dans la moyenne de ce qui est pratiqué par les autres communes du Royans.

Nous rappellerons que, sous les précédentes mandatures, les taxes locales n'avaient pas été augmentées pendant plusieurs années car les différentes opérations foncières réalisées alors avaient permis la constitution d'une épargne financière, laquelle est aujourd'hui complètement épuisée.



L'école

Activités pratiquées dans le cadre de l'école

Relaté par les enfants

Au mois de mai et juin, les élèves de GS-CP-CE1 participent à un cycle équitation.

Les vendredis après-midi, la classe, accompagnée de Betty (l'ATSEM) et Cécilia (la maîtresse), se rend au terrain près du cimetière où attendent impatiemment les montures avec les animateurs du centre équestre L'Ecrin d'Eden : Jean-Michel, Virginie et Océane.

Les élèves ont pu découvrir le monde du poney : comment préparer un poney (pansage et équipement pour monter), les parties du poney (l'encolure, la croupe).

Différents jeux avec les poneys sont proposés afin que chacun prenne confiance en l'autre et se connaisse.

*Chaque séance est attendue avec impatience. Tout se passe dans la bonne humeur et la rigolade avec parfois même « quelques pirouettes » réalisées par les jeunes cavaliers !
Le cycle équitation se terminera jeudi 30 juin.*



L'école tient à remercier la mairie pour avoir entretenu l'espace sur lequel enfants et poneys ont pu évoluer, ainsi que l'APE pour le financement de ce beau projet

Le jeudi 30 juin, nous sommes allés au golf de St Didier, un golf assez charmant.

Un professionnel nous a appris à faire du golf. On a essayé trois clubs différents : un putter, un fer incliné et un driver. Le matin, un groupe a commencé par faire des approches pendant que l'autre faisait du putting.

L'après-midi, on a fait un relais-approches et des tirs en longueur avec un fer et un driver. Enfin, nous sommes allés sur une partie du parcours de 18 trous. On n'a pas mis beaucoup de balles dans le trou, mais on s'est bien amusés.



Les classes de CE2 CM1 CM2



Les activités périscolaires

- Elles ont commencé en Septembre par la découverte de la poterie enseignée par Bernard Riguet. Les enfants ont pu rapporter chez eux les objets sur lesquels ils avaient travaillé.
- Puis Martine Tayol a animé comme l'année passée la danse biodynamique.
- Pour permettre aux enfants de se défouler en toute sécurité sur des tatamis, Mélissa Dropsy, professeur de judo, les a initiés aux arts martiaux.
- Pascal Badel évoluant dans le milieu des malentendants a enseigné aux enfants les rudiments de la langue des signes, sous forme notamment d'une chanson. Les petits comme les grands ont très bien adhéré à cette forme de langage.



- La dernière période, d'avril à juin a été menée par nos deux ATSEM, Betty et Delphine, qui ont redoublé d'imagination pour distraire et encadrer les enfants par des activités ludiques, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Il était important pour la commune que les intervenants choisis pour ces activités soient des habitants de la commune ou proches.

Fête de l'école

Ce vendredi, 1er Juillet vers 18 h les parents d'élèves, grands-parents, voisins et amis se sont retrouvés autour des enfants de l'école pour applaudir le spectacle qu'ils ont présenté.

Pour continuer la fête, l'A.P.E. a proposé comme chaque année, dans une ambiance musicale, un repas convivial qui a régalé plus environ 120 personnes.





Vide grenier

Malgré une météo capricieuse, L'APE a réussi à organiser son 3ème vide grenier. Prévu initialement le 1^{er} mai, cette manifestation a dû être annulée à cause de la pluie. Heureusement, pour la 2^{ème} date retenue, le temps était plus clément.

Un peu plus de cinquante exposants sont venus animer cette journée du 22 mai et de nombreux "chineurs" ont parcouru la place de l'école.



Avec le soleil, la buvette a bien fonctionné. Les gâteaux et les crêpes ont été très appréciés.

Sortie à Vinay

Cette année, la sortie proposée par le CCAS de St-Thomas nous a emmenés au cœur du pays de la noix. Seulement une dizaine de séniers de la commune étaient intéressés par cette sortie, Le nombre étant insuffisant pour permettre cette sortie en car, les membres du CCAS ont aimablement proposé de conduire les personnes afin de la maintenir.



La journée de ce 23 juin a débuté par la visite du Grand Séchoir à Vinay où nous avons pu découvrir ou redécouvrir

pour certains, l'histoire de la noix à travers des maquettes, des machines anciennes, des vidéos et collections de noix du monde. La visite s'est terminée par une dégustation des produits à base de noix.

Puis, le repas de midi a été servi par le restaurant l'Atalante.

L'après-midi, nous avons été accueillis par Michel Ageron au domaine du Pressoir à Rovon où nous avons pu voir la transformation de la noix.





Etat Civil



Naissances :

Gaël BREYTON né le 19 mars au foyer de Guillaume BREYTON et Karine GARCIA

Lucas MAILHAC le 30 mai au foyer de Charles Henri MAILHAC et Jessica STEPHANON

Maxime GONNON le 4 juillet au foyer de Olivier GONNON et Jacqueline ALLARD



Décès :

Monsieur FERLIN Félix décédé le 11 mars

Monsieur ROYANNAIS Bernard décédé le 21 mars

Madame JAMES Paulette décédée le 26 mars

Madame MANGINI Paulette décédée le 5 mai

Activités : c'est le temps des vacances

Au 2^{ème} étage de la Mairie, le Coin lecture

Le coin lecture a fermé ses portes pour l'été. Il faudra attendre le mercredi 7 septembre pour se retrouver **tous les mercredis** de 14 à 16 h.

Merci à toutes les personnes qui nous ont apporté tant de livres. Il est impossible de pousser les murs, alors pour vos prochains dons, merci de ne donner que les livres dont la date de parution est inférieure à 10 ans.

A la salle des fêtes

Rendez-vous début septembre pour retrouver :

- Les séances de **Yoga** de 18h30 à 20h, un mercredi sur deux
Contact : Chantal TANCHON - 06 73 50 19 47
- La **Danse Biodynamique** de 18h à 20h, un mardi sur deux
Contact : Martine TAYOL - 07 81 81 13 25



L'agenda

Jeudi 21 juillet, 20h30 à l'église de St-Thomas :

Dans le cadre du Festival des Chapelles M.Parisot & P.Heilmann interpréteront au clavecin des œuvres de Bach et Krebs.

Cette année, ce Festival fête ses 10 ans. Plusieurs concerts sont au programme du 12 au 30 juillet :

- Le 13 à St-Jean, le 17 à Léoncel, le 26 à Bouvante. Le 30 juillet, c'est une randonnée-concert qui est proposée au départ de Rochechinard jusqu'à St-Nazaire
- D'autres concerts auront lieu à La Chapelle en Vercors, St-Julien, St-Martin et Rousset.

Plus d'infos sur www.festivaldeschapelles.fr

A St-Jean, en Juillet et Août, chaque mercredi soir : « les mercredis sur place » proposent :

- De l'opéra rock, la musique des caraïbes, la présence d'une conteuse-clown, du blues, rock et pop-folk

Plus d'infos auprès de la mairie de st jean

A Font d'Urle, le 28 août :

- La foire des bergers avec diverses animations, et démonstrations

Toutes ces manifestations sont à retrouver sur le n°22 de l'agenda culturel du Pays du Royans 'Virgule'

A Autrans-Méaudre, les 30 et 31 juillet :

- La fête du Bleu, édition 2016

Samedi 16 et Dimanche 17 juillet

Passage à Saint Thomas du Rallye Paul Friedman

Du 17 au 20 septembre : « Le Royans et Le Vercors en ANCIENNES »

Rallye Vincennes en Anciennes 2016

L'association Vincennes en Anciennes, premier club multimarques de véhicules de collection de France avec plus de 1200 adhérents, organise chaque année un rallye de voitures anciennes dans différentes régions françaises. Cette année, ce rallye se déroulera dans le Royans et le Vercors.

Entre 15 et 20 voitures venant de la région parisienne, sillonneront notre région entre le 17 et le 20 septembre 2016.

Le dimanche 18 septembre en fin d'après-midi, les voitures feront une halte chez nous, à Saint Thomas et seront exposées sur le parking de la mairie.

Les amateurs sont invités à assister à cette exposition et s'entretenir avec les propriétaires qui se feront une joie de répondre à leurs questions et de décrire l'historique et les caractéristiques techniques de leur véhicule.



En bref

Nicole Renaud au TOGO

A son retour de mission au Togo début 2016, Nicole Renaud nous a transmis le courrier de remerciements de l'association A-I-R- POUR TOUS:

”Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi, au nom de tous les membres de notre association, et au nom de toute la population du village de Hanyigba-Duga, de remercier chaleureusement toutes les personnes pour leurs dons en nature : vêtements, livres, médicaments, plantes et graines potagères, outils et pour l'achat de produits artisanaux de notre pays.

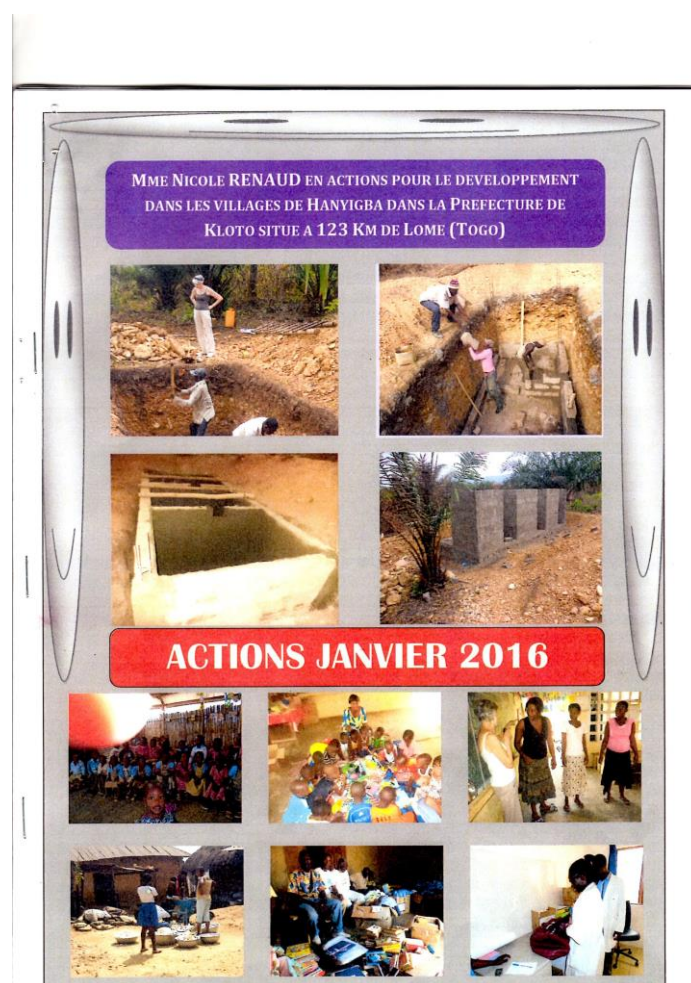
Un grand merci aux élèves de l'école primaire de St-Thomas qui se sont mobilisés pour aider les enfants de nos villages. Nous espérons toujours compter sur votre aide et nous serions heureux de recevoir les personnes qui voudraient voir les travaux réalisés grâce à leurs aides.

Vous remerciant à nouveau, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Hanyigba-Duga, le 3 Mars 2016

Le responsable, APELI .K. Antoine ”

Le prochain projet important est celui de l'ouverture d'un jardin d'enfants. Si vous souhaitez donner des jouets pour enfants de 0 à 6 ans vous pouvez les déposer en mairie.



Madame RENAUD repart pour Hanyigba-Duga au mois de novembre prochain. Les dons sont toujours appréciés.



Grégory Veyret : un passionné d'aviculture



Grégory Veyret, artisan carreleur à St-Thomas a pour passion depuis presque dix ans, les oiseaux de cage.

Il possède une trentaine de couples de Phaéos blancs et jaunes (canaris et mandarins) et a participé à des compétitions de niveau international.

Il a obtenu dernièrement, parmi plus de 6000 éleveurs venant de 29 pays, le 1^{er} prix en catégorie 'Canaris, Phaéos blancs' à la 28^{ème} exposition européenne d'aviculture qui s'est déroulée à Metz.

Informations diverses

Absence de Denis

Afin d'assurer l'intérim pendant l'absence de Denis, en arrêt suite à un accident de travail,

- les employés de la Providence interviennent sur les espaces publics
- le suivi des réseaux d'eau et assainissement est assuré par la communauté de communes

Formalités

Vous venez d'arriver dans notre commune ou vous allez la quitter ; pensez à venir en mairie pour les différentes formalités

Ramassage des encombrants

Prochains passages à Saint Thomas :

- Le mercredi 21 Septembre
- Le mercredi 23 Novembre

Penser à s'inscrire en mairie

Nos associations

A.P.E. Présidente Malory Randon ☎ 06.21.40.29.74
A.C.C.A. Président Gilles Escoffier ☎ 06.76.70.45.26
L'estrade Président Sylvain Faure ☎ 06.82.19.89.95

L'écho de St Thomas N° 14-2016

Travaux

- Des travaux de réfection sur une partie du toit de la mairie sont prévus fin juillet pour la réparation de fuites d'eau
- Les murs intérieurs de la garderie de l'école seront rénovés pendant les vacances



Prochaines collectes :

En juillet :

- Les 11 et 12 à St-Marcellin
- Le 19 à Pont-en-Royans
- Le 29 à St-Just-de-Claix

En Août :

- Le 5 à Chatte
- Le 11 à St-Hilaire-du-Rosier
- Le 12 à St-Laurent-en-Royans
- Le 25 à St-Romans



Espace détente

Testez votre mémoire

Voici une ribambelle d'animaux très colorés, venus de tous les horizons. Regardez bien chaque animal et essayez de retenir la couleur dont il a été affublé. Pour y parvenir plus facilement, imaginez une situation ou un accessoire qui vous aidera à la mémoriser. Puis allez page suivante pour tester votre mémoire



Solution
'D'un mot à l'autre'
De l'Echo n°13

P	A	N	D	A
P	A	N	C	A
C	A	N	N	A
C	A	N	N	E
N	A	C	R	E
C	R	A	I	E
C	R	A	V	E



La recette de l'Echo

Crème au mascarpone et framboises façon crumble (4 personnes)

Préparation : 60 minutes Cuisson : 30 minutes (th 7 -210°C)

Ingrédients :

- 400 g de framboises entières
- feuilles de menthe pour la décoration

Pour la crème au mascarpone :

- 250 g de mascarpone
- 2 oeufs
- 1 sachet de sucre vanillé
- 4 cuillères à soupe de sucre en poudre

Pour la pâte à crumble :

- 1 pincée de sel
- 90 g de farine
- 70 g de beurre
- 70 g de sucre en poudre

Préparation de la pâte à crumble :

Verser la farine et le sucre dans une terrine, et ajouter le beurre mou, coupé en morceaux. Bien mélanger. Disposer sur un plat et mettre au four thermostat 7 (210°C) 30 min environ (jusqu'à ce que la pâte soit bien dorée).

Mélanger à mi-cuisson. Quand la pâte est cuite, sortir du four, et laisser refroidir.

Préparation de la crème au mascarpone :

Avec un batteur électrique, mélanger les jaunes d'œufs avec le sucre en poudre, et le sachet de sucre vanillé, jusqu'à ce que le mélange blanchisse. Puis ajouter le mascarpone. Mélanger.

Monter les blancs d'œufs en neige avec une pincée de sel, et les incorporer à la préparation précédente.

Prendre 4 verres, et alterner une couche de framboises, une couche de crème au mascarpone, une couche de pâte à crumble. Terminer par une couche de crumble.

Ajouter 3 framboises entières par coupe, pour la décoration, et quelques feuilles de menthe fraîche.

Mettre 2 h au frigo, avant de déguster.

Testez votre mémoire : Redonnez sa couleur à chaque animal en écrivant à côté de lui le bon numéro

